

Marina, «objet» de la folie barbare de ses parents

Source : Le Figaro, www.lefigaro.fr

Date de publication : 21/06/2012

Psychologues et psychiatres ont rendu jeudi leurs expertises sur le cas du père et de la mère de la petite fille suppliciée.

Association de maléfiques. C'est l'interaction négative des personnalités de Virginie Darras, 33 ans et Éric Sabatier, 40 ans, avec de «graves troubles psychiques», qui aurait engendré le calvaire de Marina, 8 ans et demi, morte sous les coups acharnés de ses parents bourreaux. C'est ce qu'ont mis en relief, jeudi, les expertises rendues par les psychologues et psychiatres au procès du couple qui se tient depuis deux semaines aux assises du Mans. Aucun des quatre autres enfants du couple ou de ceux nés de leurs précédentes unions n'a subi de maltraitance.



L'exutoire de leur mal-être existentiel

Marina aurait été le révélateur de folies circonstancielles, à croire les experts, une «enfant symptôme», l'«objet transitionnel du couple», l'exutoire de leur mal-être existentiel, de leur complexité conjugale. Selon tous les témoignages médicaux ou familiaux, Virginie Darras et Éric Sabatier vivaient un amour pathologique, fusionnel, dépendant pour lui, dominant et pervers pour elle. Elle lui imposait des amants sous son toit, à la table familiale, il cédait le lit conjugal, il «suivait comme un mouton», de ses propres dires, pour ne pas empirer ce qui était déjà «invivable». Même soumission, même explication, pour les coups et les privations donnés à Marina. Il les lui infligeait «pour avoir la paix avec la mère», dit-il. Il estime même avoir fait le maximum, au contraire, pour diminuer les peines de la petite fille. La salle d'audience bruisse d'indignation, le regard aimanté par le misérable sépulcre - une caisse en plastique où son corps a été enseveli de béton - qui trône sous scellés au pied de la cour.

Marina «servait à absorber le conflit du couple», «il avait besoin d'elle pour tenir». Un des psychologues fait d'ailleurs observer que le couple a gardé le corps de Marina après l'avoir tuée, qu'il ne l'a pas fait disparaître. «Et il ne s'est pas séparé à la mort de Marina, mais lors de la révélation de sa mort», souligne-t-il.

Marina qui avait commencé sa vie par l'annonce de sa mort, sa mère invoquant un arrêt cardiaque à la naissance pour éloigner le père. Marina ensuite abandonnée sous X, avant que la mère ne se ravise et n'aille la rechercher, seule fois où elle se souvient «l'avoir aimée», dit-elle à la cour.

Concentrées jeudi sur l'enfance et la personnalité d'Éric Sabatier, les expertises ont mentionné la violence physique et sexuelle d'un père militaire alcoolique, l'inertie d'une mère, infirmière, soumise. «Schéma de répétition», simplifient les psychiatres. Les avocats des parties civiles les pressent pourtant d'expliquer son absence d'émotion, son indifférence à la souffrance de sa petite fille. «Il sait intellectuellement ce qu'est le mal, le bien, la souffrance, mais cela ne veut pas dire qu'il sache émotionnellement l'éprouver, dit un psychologue. Il ne se ressent pas lui-même et ne connaît pas ses propres besoins, comment pourrait-il se mettre à la place des autres, encore plus d'un enfant?»

Voir les stigmates de la douleur, être le témoin actif de celle-ci, ne nécessiterait pas d'en avoir conscience. «Il fonctionne avec un moi déconnecté, assure Me Véronique Sousset, un des avocats d'Éric Sabatier. Il a une personnalité d'emprunt qui permet de s'adapter socialement, mais pas d'un point de vue émotionnel.» Serait-il alors frappé d'alexithymie, cette pathologie qui caractériserait les grands criminels de guerre et leur absence d'empathie? comme le demande Me Pierre-Olivier Sur, avocat de l'association Innocence en danger, une des parties civiles. Pas de réponse. Les experts ne soumettent que des hypothèses. Seule certitude, Éric Sabatier n'a pas de pathologie psychiatrique caractérisée, il a une intelligence «normale moyenne» et, à ce titre, est «pénalement responsable», a conclu le Dr Achibet, psychiatre.